

Location de la Maison des Associations

TARIFS

TARIFS AU 15 NOVEMBRE 2012			
NATURE DE LA MANIFESTATION	ASSOCIATIONS		PARTICULIERS
	Commune	Extérieur	Commune
En semaine			
Réunion de 2 ou 3 heures maxi	gratuit	30 euros	20 euros
Réunion au delà de 3 heures ou week end repas <u>non dansant</u>	gratuit	80 euros	

35 personnes maximum

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal n° 2012 10 22 / 08
Le Maire
Marie- Claude NABET

